



République de Guinée
Banque Centrale

P A M S F I

Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur
Financier



Groupe de la Banque
Africaine de Développement

**REPUBLIQUE DE GUINEE
BANQUE CENTRALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE
-BCRG-**

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

**PROJET D'APPUI A LA MODERNISATION DU SYSTEME
FINANCIER GUINEEN**

1. Le Ministère des Finances a reçu un don du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur Financier Guinéen (PAMSFI/BAD), piloté par la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG). La BCRG a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour financer le contrat pour le recrutement d'un consultant individuel en vue de la mise en place d'une salle de marché interbancaire de change.
2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres les tâches suivantes:
 - Mener une visite conjointe de banques centrales identifiées avec trois cadres de la BCRG et un cadre de la BAD;
 - Choisir la meilleure option pour la BCRG en termes de dispositif d'infrastructures et de systèmes d'informations;
 - Rédiger un cahier de charges;
 - Rédiger un document d'appel d'offre pour le choix du cabinet
 - Rédiger un manuel de procédures des opérations en salle de marché interbancaire de change
3. L'équipe projet du PAMSFI/BAD invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (Lettre de motivation, documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement des listes restreintes et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » du groupe de la Banque Africaine de Développement qui sont disponibles sur le site web à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
5. Les manifestations d'intérêt doivent être transmises par courrier et par email aux adresses suivantes : **nabym.fofana@bcrg-guinee.org** ; **ismael.dioubate@bcrg-guinee.org** ; **almamy2.sylla@bcrg-guinee.org**.
6. Les courriers doivent être envoyés à l'adresse BCRG BP 692 Conakry- République de Guinée- avec la mention "Chef de Projet PAMSFI/BAD" au secrétariat de la Direction des Changes, sis au 5ème étage, bâtiment principal du siège de la BCRG.

La date limite des manifestations d'intérêt est fixée au 03 avril 2018 à 16h00 GMT.

LA BANQUE CENTRALE